

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

16 MARS 2023

Début de séance 20h00

Présents : Bernard BERTHAUD, Sylvain CROZE, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Jocelyne GIANCATARINO, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Arnaud LAVIGNE, Christian MAGDELAIN, Didier MOMBOBIER, Christian SAINTHOT et Marie-Anne SALVADORI.

Le quorum est à 8. Il y a 13 personnes présentes.

Procuration : Marie-Hélène BILLOT pour Jocelyne GIANCATARINO

Absente : Solène VILLET

Le secrétariat de séance est assuré par Liliane GOY, adjointe.

1) Procès-verbal de la séance du 16 février 2023

Le procès-verbal de la séance du 16 février 2023 est approuvé par l'assemblée.

Vote à l'unanimité (13 votes).

2) Commune

Madame la Maire présente les documents concernant le budget général.

• Compte administratif et compte de gestion – budget général 2022 :

Pour information, la maire ne vote pas le compte administratif. Le conseil municipal approuve le compte administratif par 13 votes pour.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	846 673,64	558 291,58	1 404 965,22
Recettes	1 887 643,81	265 309,57	2 152 953,38
Total	1 040 970,17	- 292 982,01	747 988,16

Le résultat excédentaire de l'exercice 2022 s'élève à 747 988.16 € répartis comme suit :

- un excédent de fonctionnement de 1 040 970.17 €
- un déficit d'investissement de 292 982.01 €

• Affectation des résultats 2022 :

Le déficit d'investissement 2022 de 292 982.01 € est inscrit au compte 001 (dépense d'investissement).

Le résultat de fonctionnement 882 256.02 € sera affecté aux comptes :

- 1068 (recette d'investissement) : 1 040 970.17 €
- 002 (recette de fonctionnement) : 747 988.16 € (résultat 2022)

Vote à l'unanimité (14 votes).

• Budget primitif 2022 :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	1 909 927,16	1 308 864,17	3 218 791,33
Recettes	1 909 927,16	1 308 864,17	3 218 791,33

La Maire présente un budget 2023 équilibré en recette et en dépense :

- section fonctionnement à 1 909 927,16
- section investissement à 1 308 864,17

Les principales dépenses prévues en investissement sont les voiries et trottoirs des rues Baviilly et rue Vieille d'Arbois, l'achat de la maison Koch, les travaux sur le bâtiment du tennis, la fin de la rénovation de la lampisterie...

Vote à l'unanimité (14 votes).

● **Vote du taux des impôts directs locaux 2023 :**

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans. Le conseil municipal, à l'unanimité, maintient les taux 2022 pour 2023 :

Taxes	Taux imposition communaux 2023
Foncier bâti	42,92 %
Foncier non bâti	33,82 %
Habitation	8,49 %

Vote à l'unanimité (14 votes).

3) Remboursement de frais

A l'occasion du déplacement du conseil municipal des jeunes au sénat le 1^{er} mars dernier, Madame la Maire a du avancer de ses deniers personnels les billets de train ainsi que les tickets de métro. Elle demande à l'assemblée le remboursement de ses frais sur présentation de justificatifs.

Madame la Maire ne participe pas au vote.

Vote à l'unanimité (13 votes).

4) Jardins de Coralie:

Madame la Maire présente les documents concernant le budget annexe.

● **Compte administratif et compte de gestion– budget annexe « Résidence des aînés -Les Jardins de Coralie » 2022:**

Pour information, la maire ne vote pas le compte administratif. Le CA a été approuvé par 13 votes pour.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	42 512,75	81 722.31	124 235,06
Recettes	88 512,79	36 341.16	124 853.95
Total	46 000,04	- 45 381,15	618.89

Le résultat de l'exercice 2022 présente un excédent de 618.89 € répartis comme suit :

- un excédent de fonctionnement de 46 000.04 €
- un déficit d'investissement de 45 381.15 €

● **Affectation des résultats 2022 :**

Le déficit d'investissement 2022 de 45 381,15 € est inscrit au compte 001 (dépense d'investissement).

Le résultat de fonctionnement 46 000.04 € sera affecté aux comptes :

- 1068 (recette d'investissement) : 45 381,15 €
- 002 (recette de fonctionnement) : 618,89 € (résultat 2022)

Vote à l'unanimité (14 votes).

● **Budget primitif 2023 :**

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	98 081,89	88 751,15	186 833.04
Recettes	98 081,89	88 751,15	186 833.04

Un budget 2022 équilibré en recette et en dépense est présenté :

- section fonctionnement à 98 081,89 €
- section investissement à 88 751,15 €

Vote à l'unanimité (14 votes).

5) Forêt : travaux de nettoyage –demande de subvention

Pour permettre la réalisation de travaux de nettoyage/dépressage sur les parcelles 3 ar, 19 ar et 40 ar (total : 9 ha 50), une subvention auprès du Conseil Départemental du Jura va être demandée par le biais de l'ONF. Elle pourra représenter 500 €/ha

Vote à l'unanimité (14 votes).

6) Questions diverses :

● Service titres sécurisés

Le recueil des demandes de titres sécurisés (cartes d'identité et passeports) est possible en mairie de Mont-sous-Vaudrey depuis le 21 février. Chantal TORCK, maire de la commune de Chaussin, est venue 1 après-midi pour montrer la procédure au personnel de mairie. Depuis 200 demandes ont déjà été déposées. Les appels sont récurrents. 1 personne mutualisée à mi-temps rejoindra l'équipe administrative à partir d'avril.

● Achat maison 21 rue Jules Grévy

La signature d'achat de la maison située au 21 rue Jules Grévy se déroule le vendredi 17 mars 2023.

● Démolition maison du 5 rue Fortunat Pactet

Les travaux de démolition de la maison située 5 rue F. Pactet débuteront le 27 mars par l'entreprise Frenot-Ramboz.

● Recensement de la population

Le recensement a été effectué. Il a été relevé 1224 habitants à Mont-sous-Vaudrey. L'estimation de l'INSEE en début d'année indiquait 1275 personnes. Des nouvelles constructions en cours d'achèvement et en cours de construction vont augmenter le nombre d'habitants de la commune.

● Comité de défense des hôpitaux publics de Dole

Plusieurs membres du conseil municipal ont participé à la diffusion du film réalisé par le comité de défense des hôpitaux publics de Dole. Un spectacle a également été créé. La commune va voir avec le collectif pour créer un événement (spectacle et/ou film) à Mont-sous-Vaudrey. Une subvention sera étudiée lors d'un prochain conseil.

● Chemin dans la zone artisanale

La parcelle ZB 147 de 371 m² constitue le chemin d'accès d'une entreprise sur la zone artisanale. Cette entreprise a demandé la possibilité d'acquérir cette parcelle. Après étude, Madame la Maire reviendra vers le conseil pour la prise de décision lors d'un prochain conseil.

● Demande installation commerce ambulant

Un habitant de Mont-sous-Vaudrey a demandé la possibilité d'installer une rôtisserie au feu de bois le soir.

● Prochains évènements

1. Cérémonie du 19 mars à 11h30 au monument aux morts en présence du conseil municipal des jeunes
2. Une balade urbaine aura lieu le samedi 25 mars 2023 à 11h pour échanger sur la revitalisation du village
3. Le collège organise ses portes ouvertes le 1^{er} avril 2023.
4. Le conseil municipal des jeunes effectuera le passage d'écharpes le 8 avril 2023.
5. Le tour du Jura cycliste passera par la commune le 15 avril 2023
6. L'inauguration du nouveau château d'eau installé sur Vaudrey aura lieu le 12 mai 2023 à 17h. La CCVA organise cet évènement.

Fin de séance 22h15

La secrétaire de séance

Liliane GOY



La Maire,

Paulette GIANCATARINO

